

Le Marathon de la Biodiversité

42 km de haies – 42 mares

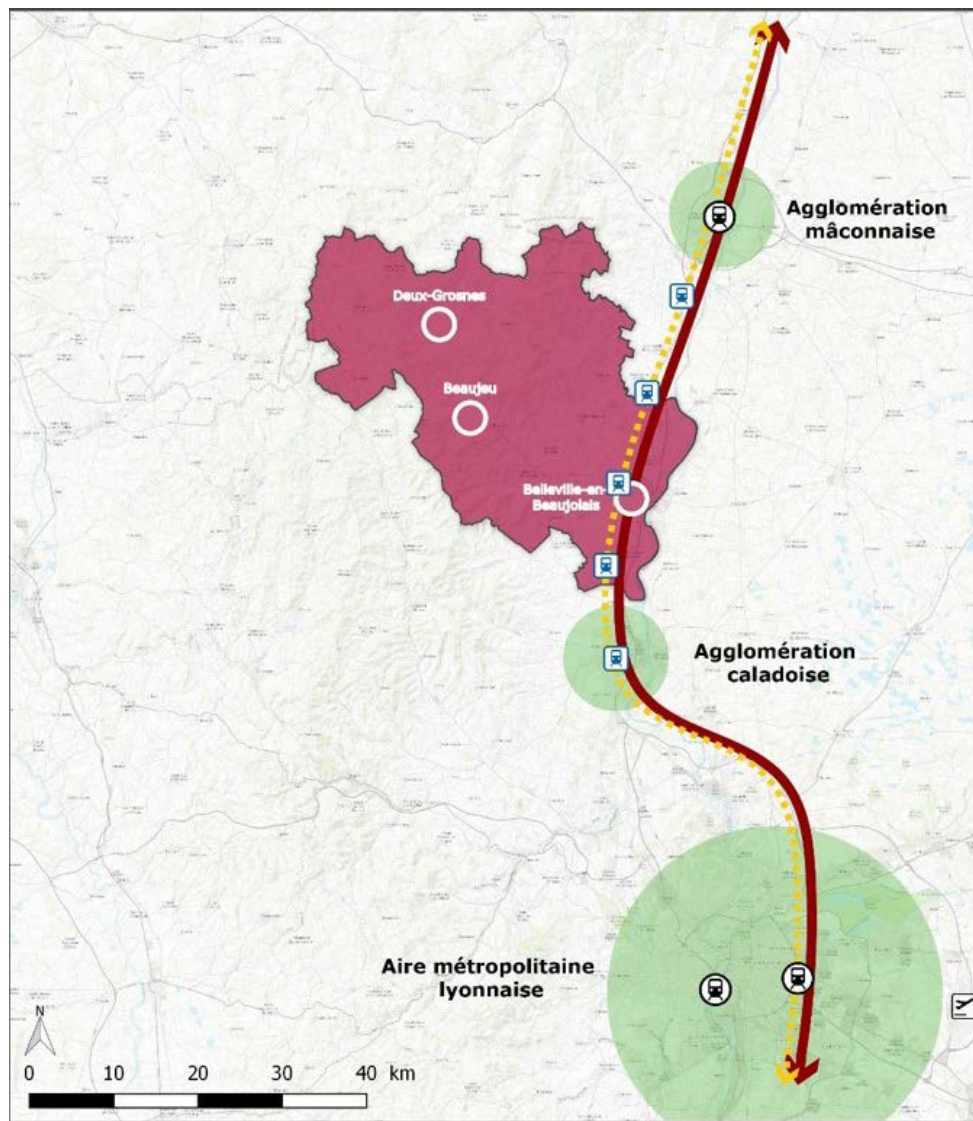


AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Journée technique d'information et d'échanges
Jeudi 10 septembre 2020 – Maison du fleuve Rhône - Givors

Territoire & Contexte



3 entités géographiques :

- Le Val de Saône
- Les côteaux viticoles
- Les Monts du Beaujolais

2 bassins hydrologiques :

- 30 communes Rhône-Méditerranée-Corse
- 5 communes Loire-Bretagne

- 6 sites ENS (ENS préemptées à Belleville)
- 1 site NATURA 2000
- 1 territoire engagée dans des démarches globales (TEPos, PCAET, etc.)

Objectifs du projet

Mettre en œuvre d'un plan d'actions en faveur des mares et des haies dans un objectif de préservation de la biodiversité et des continuités écologiques

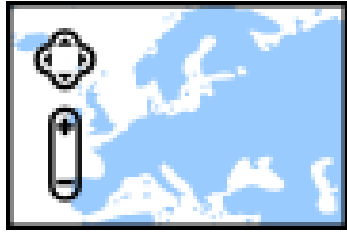
- Cartographier et caractériser les mares et les haies du territoire de la CCSB
- Définir et prioriser les actions par l'élaboration d'un plan d'action pour préserver et restaurer les continuités écologiques et la biodiversité
- Mettre en place des actions pilotes sur les zones prioritaires pour amorcer une dynamique sur le long terme : **création/restauration de 42km de haies et 42 mares**

Acteurs du projet

- Accompagnement technique de la collectivité, études de terrain et visites de site :
 - Arthropologia
 - LPO – DT du Rhône
 - Fédération des chasseurs du Rhône et de la Métropole de Lyon
 - FNE Rhône

- Partenaires consultés pour le travail de synthèse bibliographique et membres du COPIL
 - Syndicats de rivière (SMRB, SYMISOA)
 - CEN-RA
 - EPTB
 - Chambre d'agriculture
 - Département (ENS)
 - Agences de l'eau, Région, DREAL, DDT
 - Etc...

- Partenaires pour la mise en œuvre
 - Caves coopératives
 - Crus
 - Lycées agricoles, horticoles



Zone d'étude

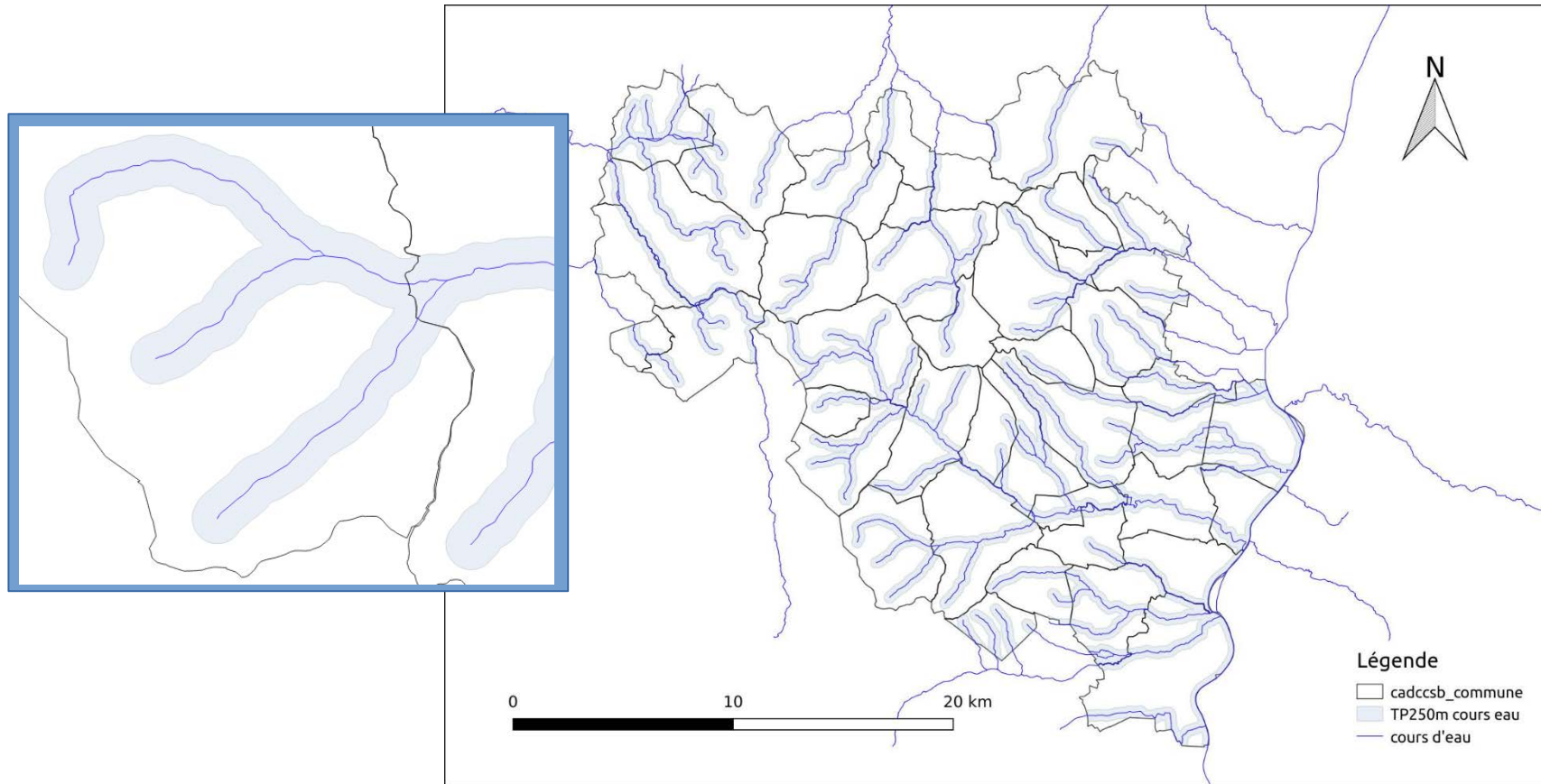
Communauté de
Communes
Saône-
Beaujolais





Zone d'étude

Cours d'eau - rayon de 250 m





Étapes

- **Inventaire haies et mares**
- **Analyse, notation**
- **Priorisation des interventions**



Étapes

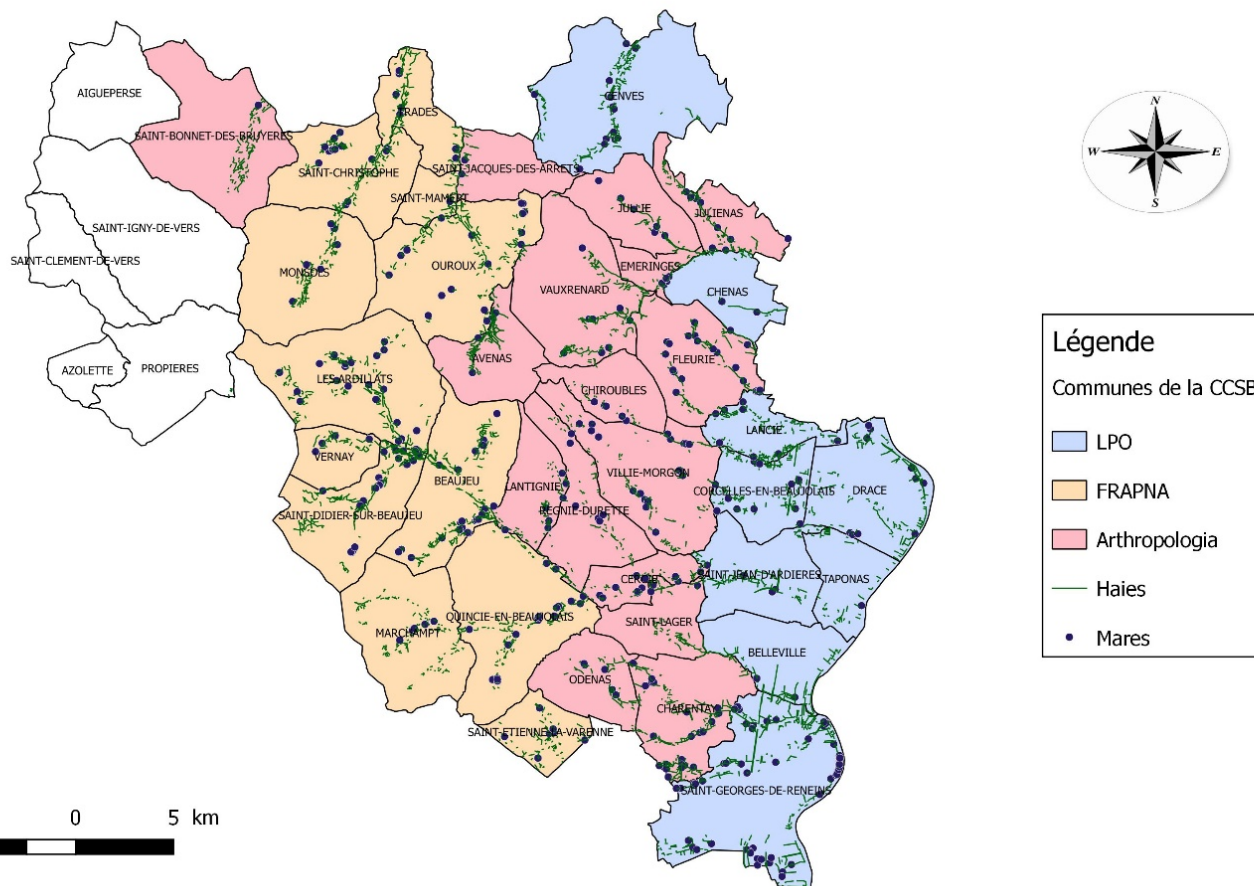
- Inventaire haies et mares





Inventaire haies et mares

Précartographie des mares et haies de la CCSB à caractériser





Inventaire haies et mares

- Variables d'évaluation haies et mares
- Outil numérique embarqué (QField)
- Période : juin à novembre 2017





Inventaire haies et mares



Largeur, strates, recouvrement, nombre d'essences,
environnement, invasives...



Inventaire haies et mares



Nature des berges, recouvrement par la végétation, ombrage, profondeur, présence de poissons...



Inventaire haies et mares



- 222 mares (351)



- 3911 haies (4806) - 340 km

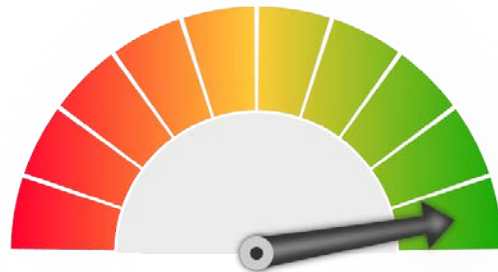


- 150 jours



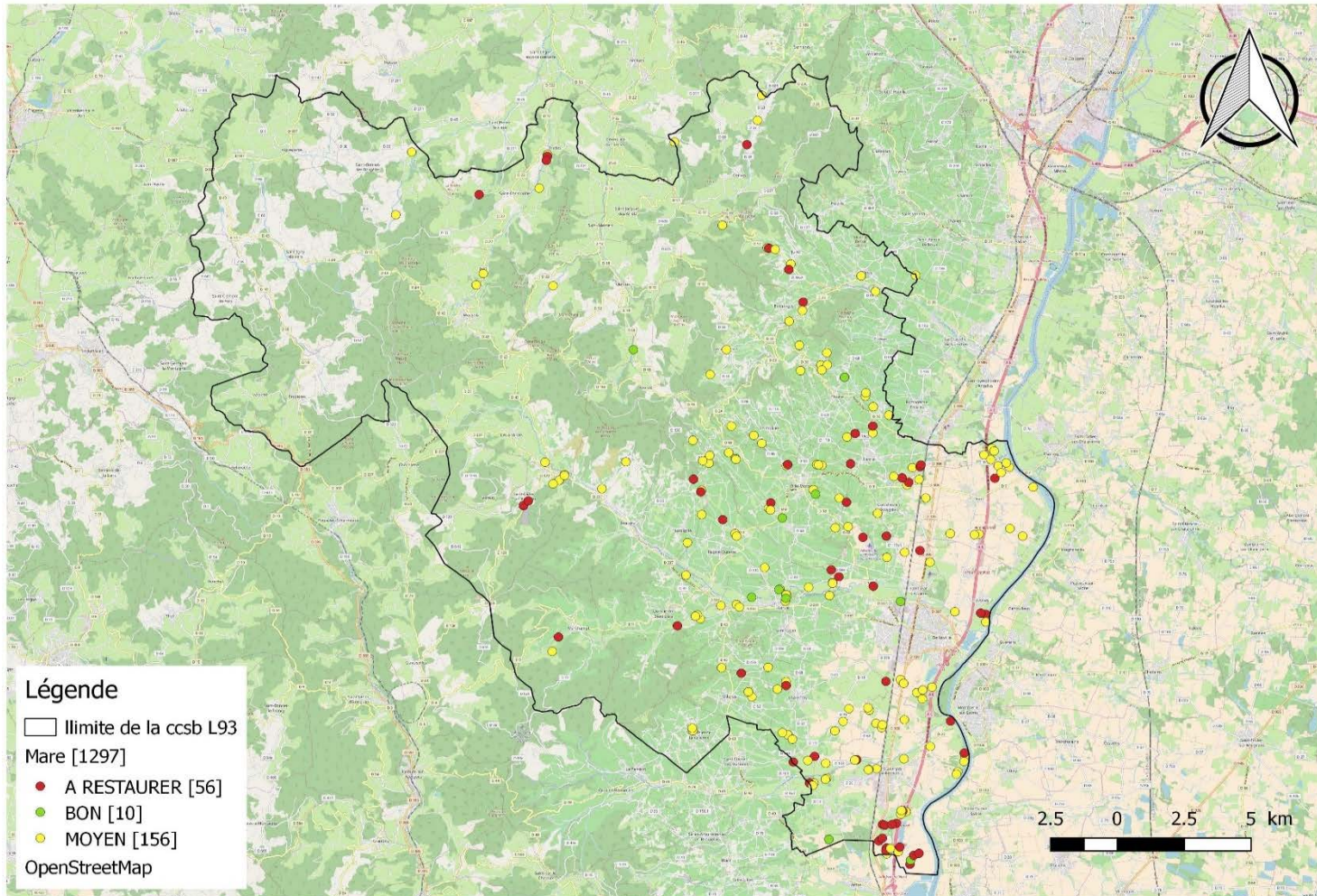
Étapes

- Inventaire haies et mares
- Analyse, notation

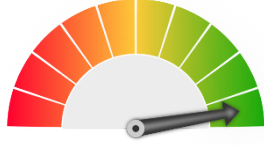




Analyse, notation



Etat écologique des mares



Analyse, notation



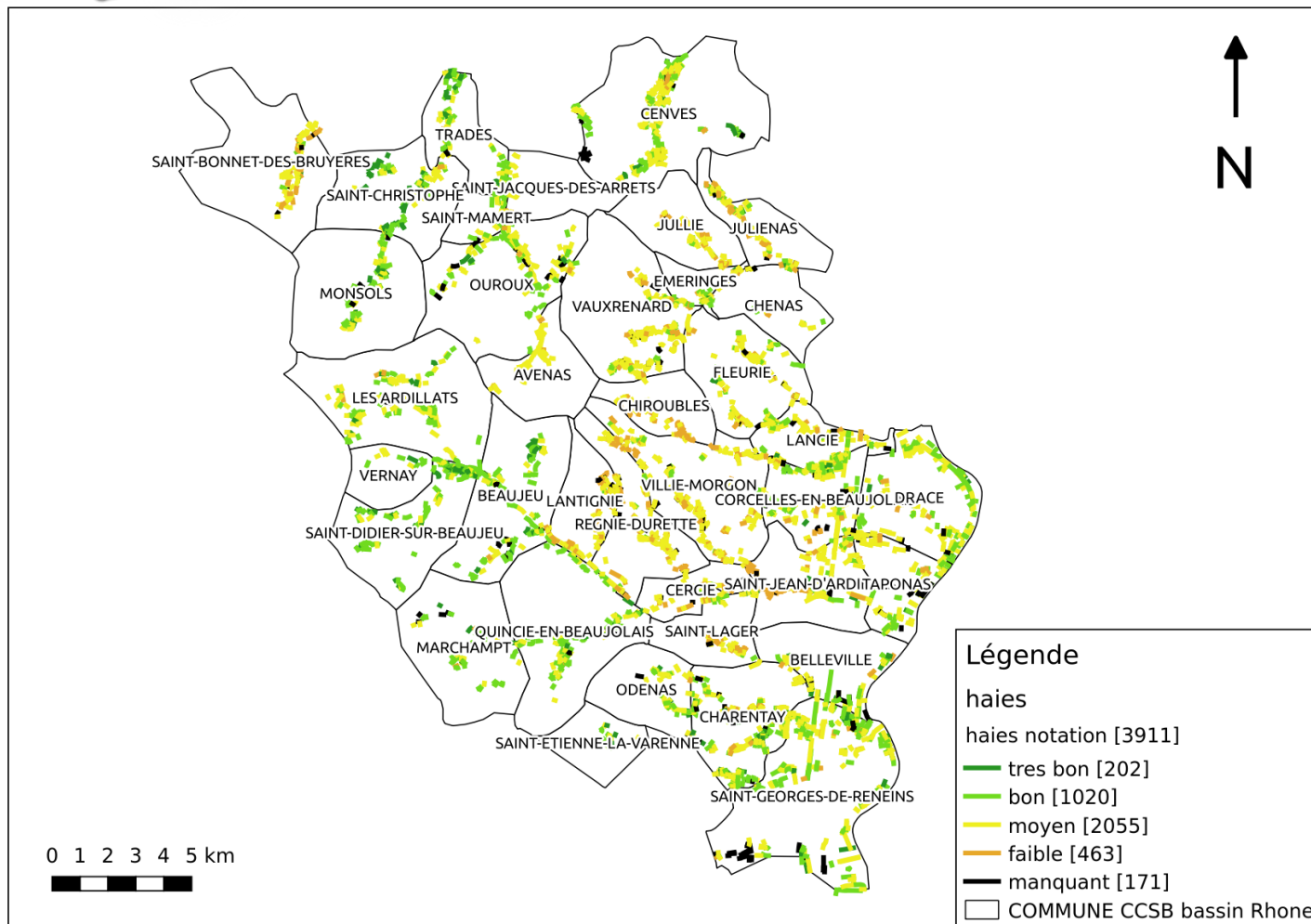
Au total 46 mares présentant un état de dégradation important nécessitant une restauration

10 mares présentant un état de conservation "moyen" mais avec présence d'espèces à forts enjeux à proximité

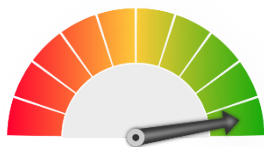
soit **56 mares** à restaurer en priorité.



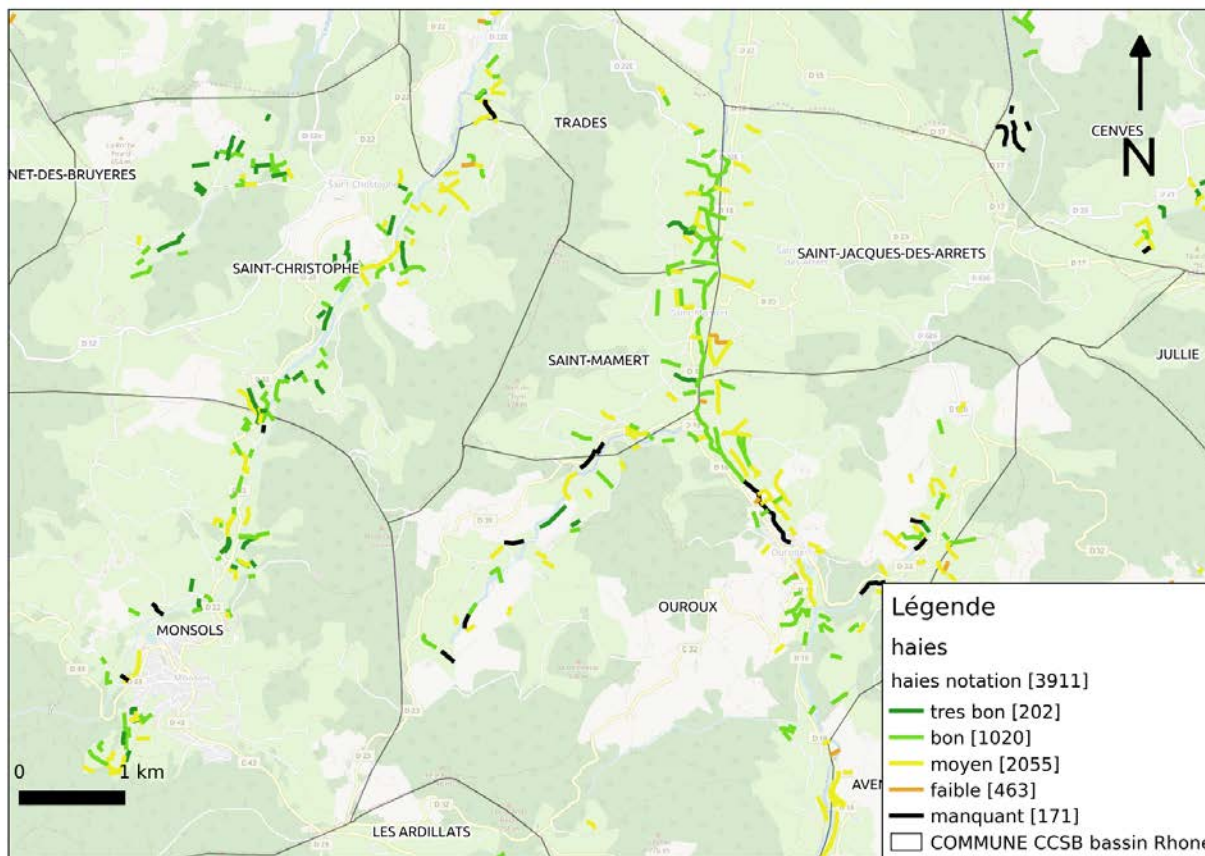
Analyse, notation



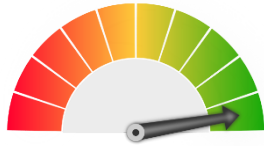
Etat écologique des haies



Analyse, notation

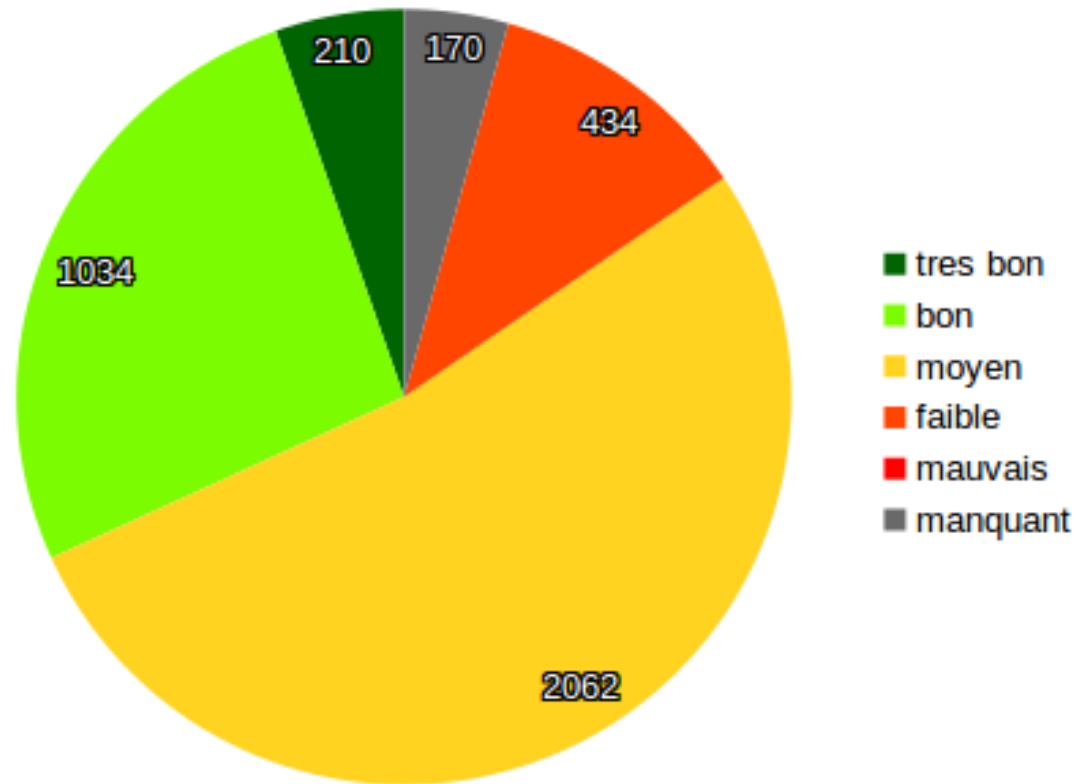


Etat écologique des haies



Analyse, notation

Etat écologique des haies



Etat écologique des haies



Étapes

- Inventaire haies et mares
- Analyse, notation
- Priorisation des interventions





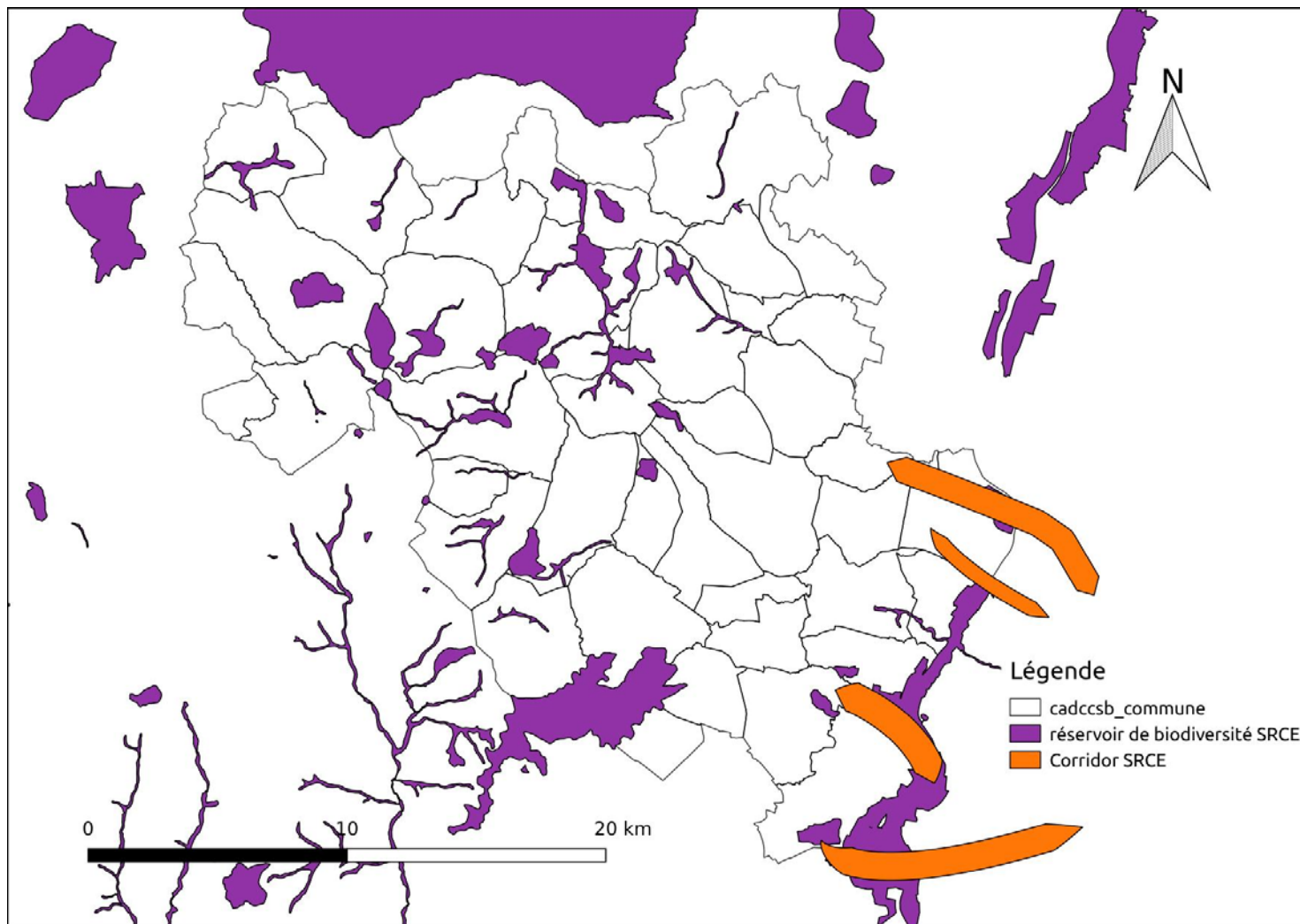
Priorisation

- Proximité des corridors et réservoirs de biodiversité SRCE
- Proximité des mares
- Densités de haie



Priorisation

SRCE

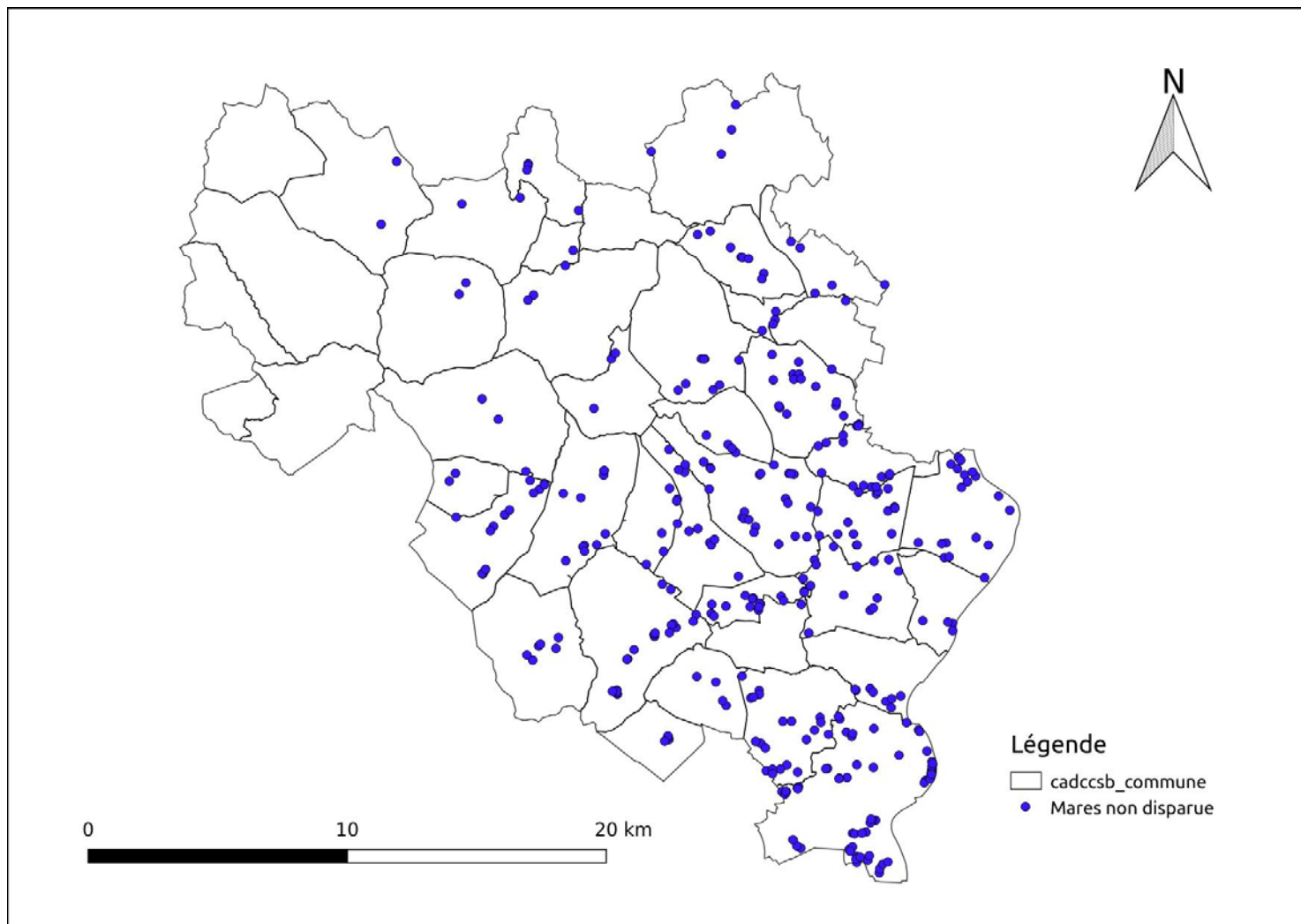




Priorisation



Mares

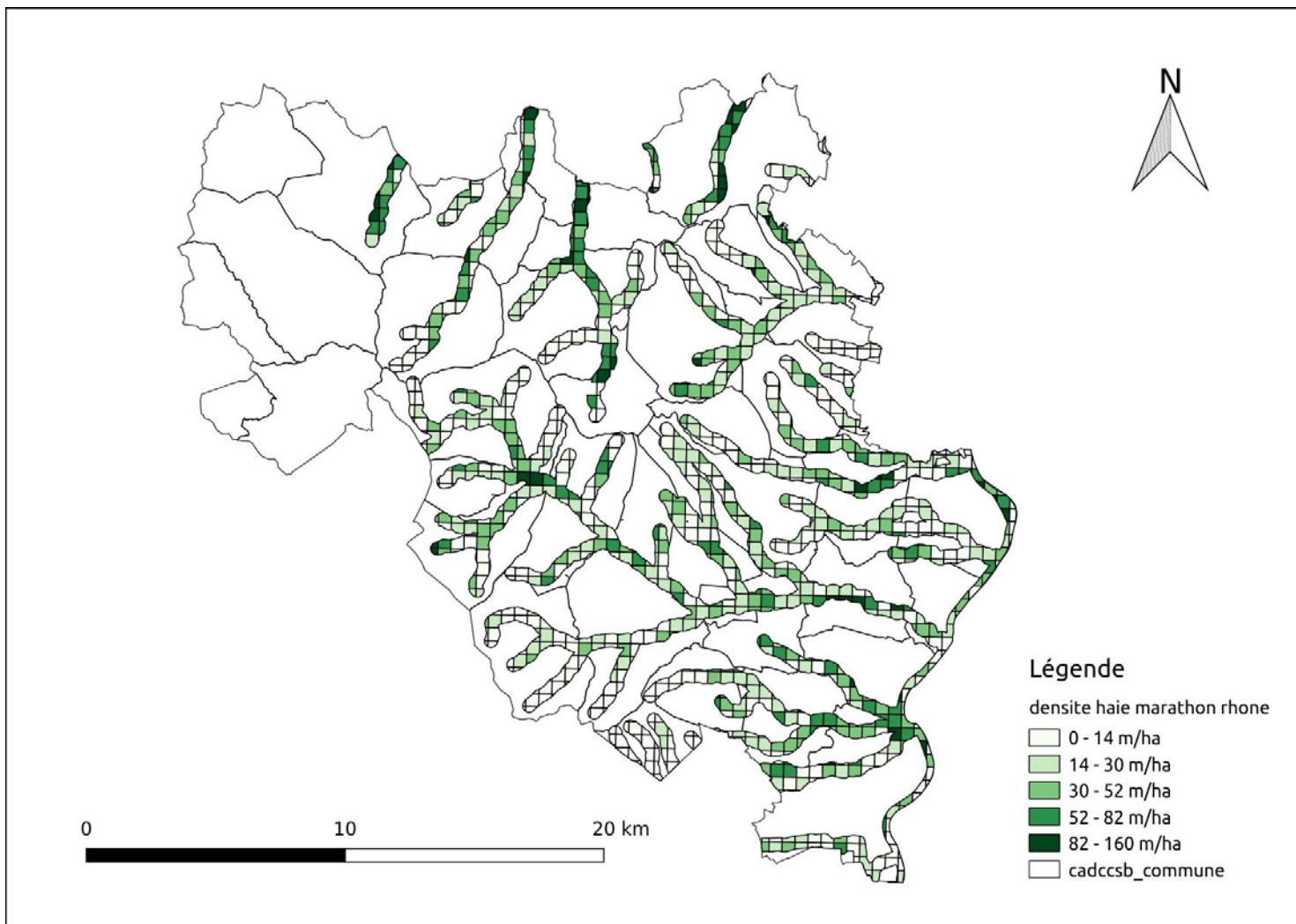




Priorisation

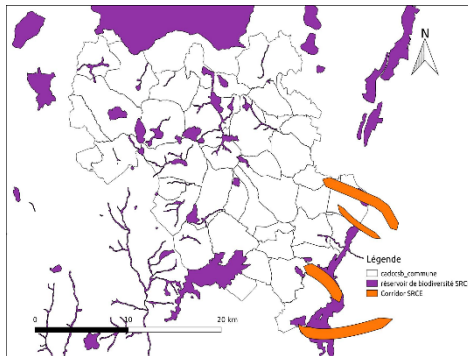


Haies
densité

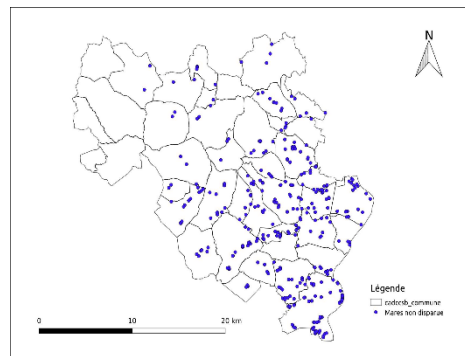




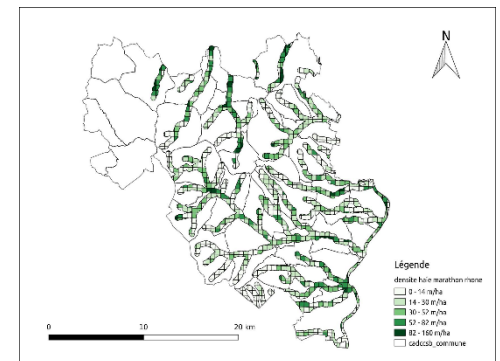
Priorisation



+

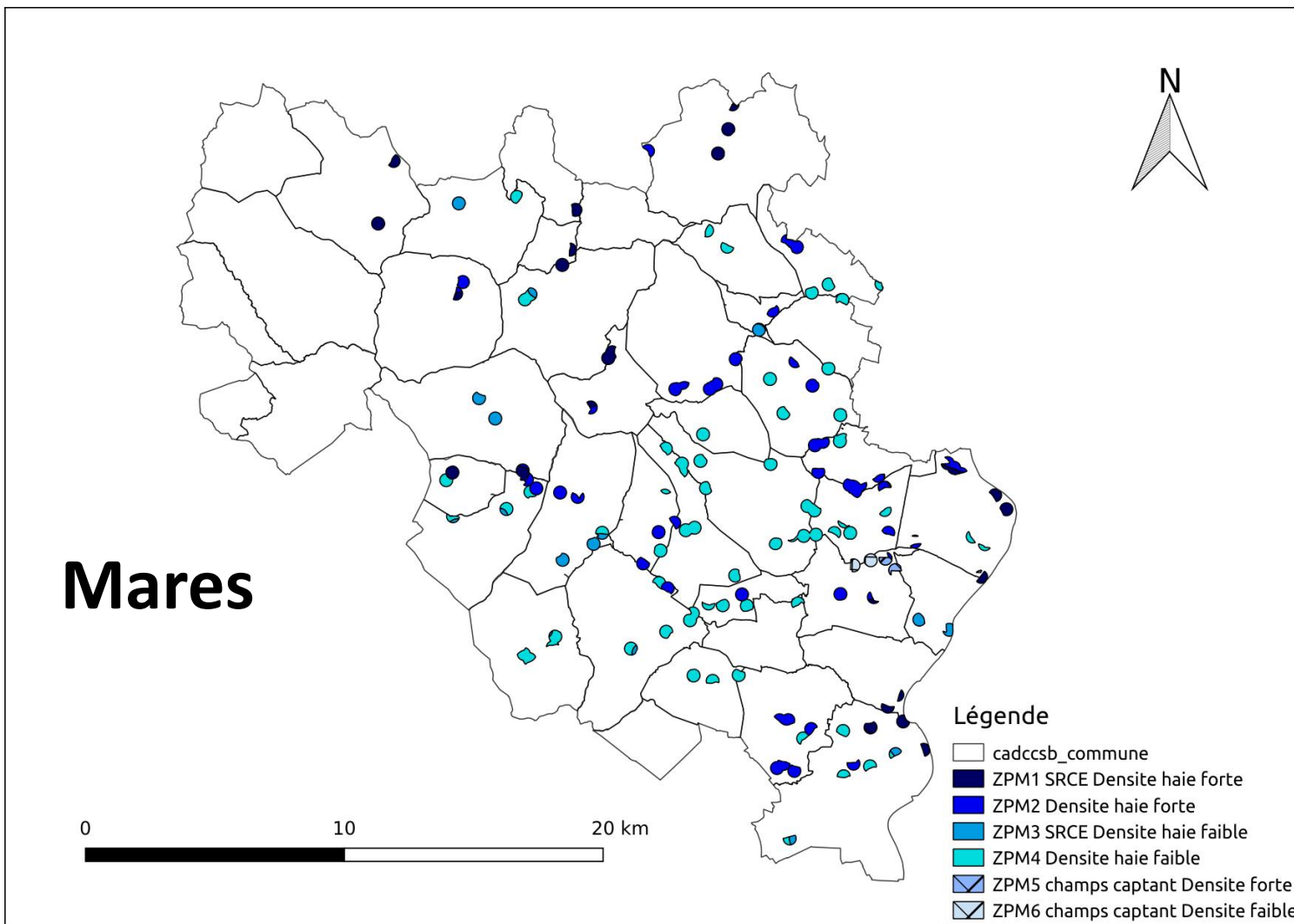


+



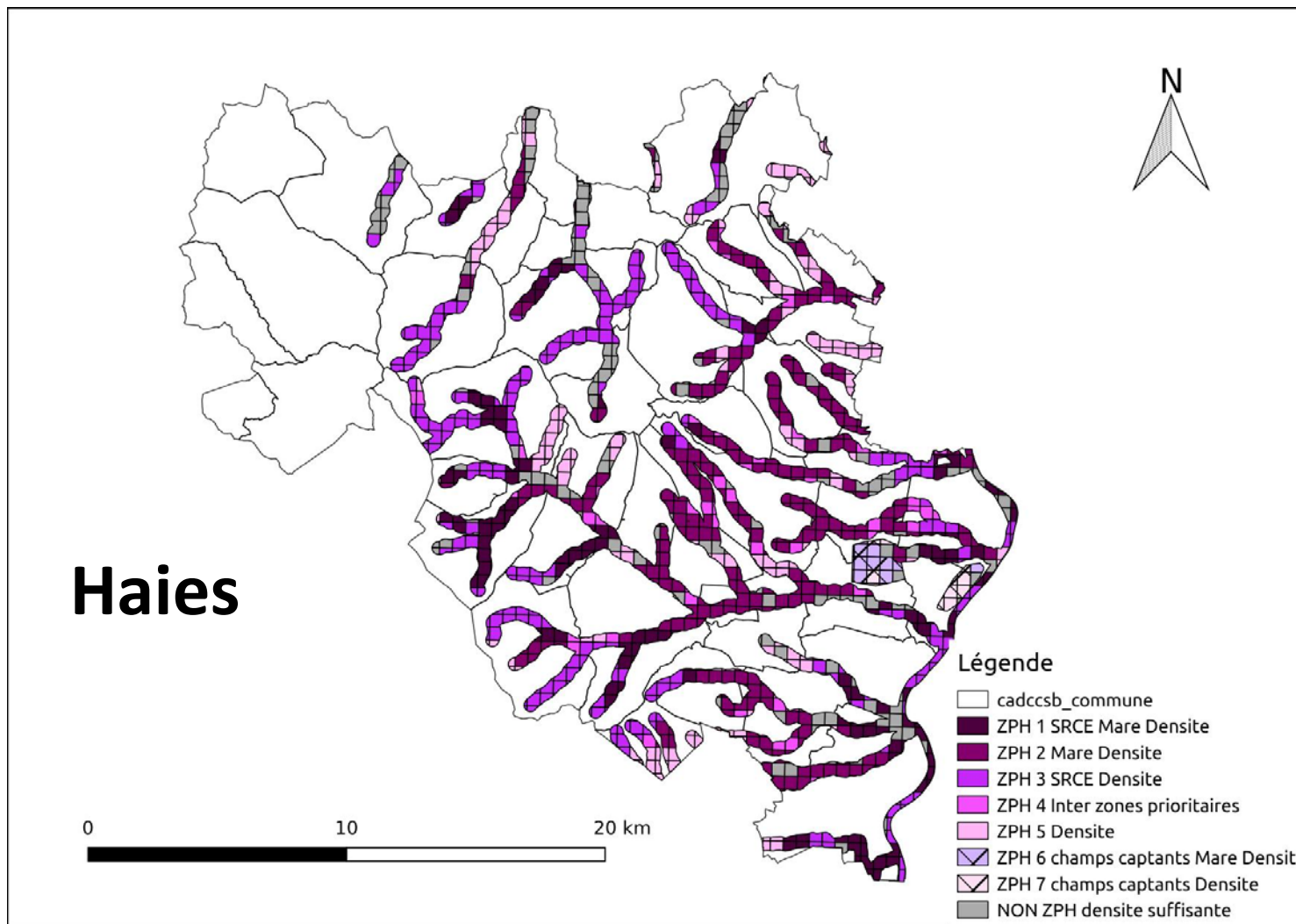


Priorisation





Priorisation





Priorisation



Restauration et création



Mise en œuvre des travaux



- Restauration de haies et de mares
 - ✓ 56 mares identifiées comme « à restaurer »
 - ✓ 44 haies identifiées comme « à restaurer »
 - >>> Propriétaires contactés par courrier avec proposition de prise en charge des travaux de restauration par la CCSB
 - ✓ Plus de 50 propriétaires intéressés
 - ✓ Prestataires (haies et mares) retenus par la CCSB : projet clé en main pour le porteur de projet



Mise en œuvre des travaux



- Création de haies et de mares : critères d'éligibilité
 - ✓ Être situé dans la **zone prioritaire** d'intervention
 - ✓ Être **propriétaire** d'un terrain naturel, agricole ou public
 - ✓ Respecter les **préconisations** pour la mise en œuvre des travaux
 - ✓ **Conventionner** avec la CCSB
 - Engagements réciproques des parties
 - Préconisations techniques
 - **Engagement principal** : ne pas détruire ou abimer les haies pendant une certaine durée, ne pas combler les mares, suivre les préconisations d'entretien

Communication via les relais locaux (associations, consulaire), les communes, et organisation de réunions d'information



Mise en œuvre des travaux

L'ACCOMPAGNEMENT DU PORTEUR DE PROJET

- **Communication** large auprès des porteurs de projet potentiels
- Vérification de **l'éligibilité** du porteur de projet
- Organisation d'une **visite conseil** réalisée par l'une des associations partenaires de la CCSB : Arthropologia ou la Fédération des Chasseurs du Rhône et de la Métropole de Lyon.
- Envoi du compte-rendu au porteur de projet et ajustements
- Validation définitive par le porteur de projet du linéaire et des lieux d'implantation
- Passation d'une convention tripartite entre la CCSB, le porteur de projet (propriétaire ou exploitant) et le propriétaire ou l'exploitant de la parcelle le cas échéant
- Visite de pré-chantier et envoi d'une notice de préparation du sol
- Mise en œuvre des travaux
- Visite de contrôle en envoi d'une notice d'entretien des jeunes plants/de la mare

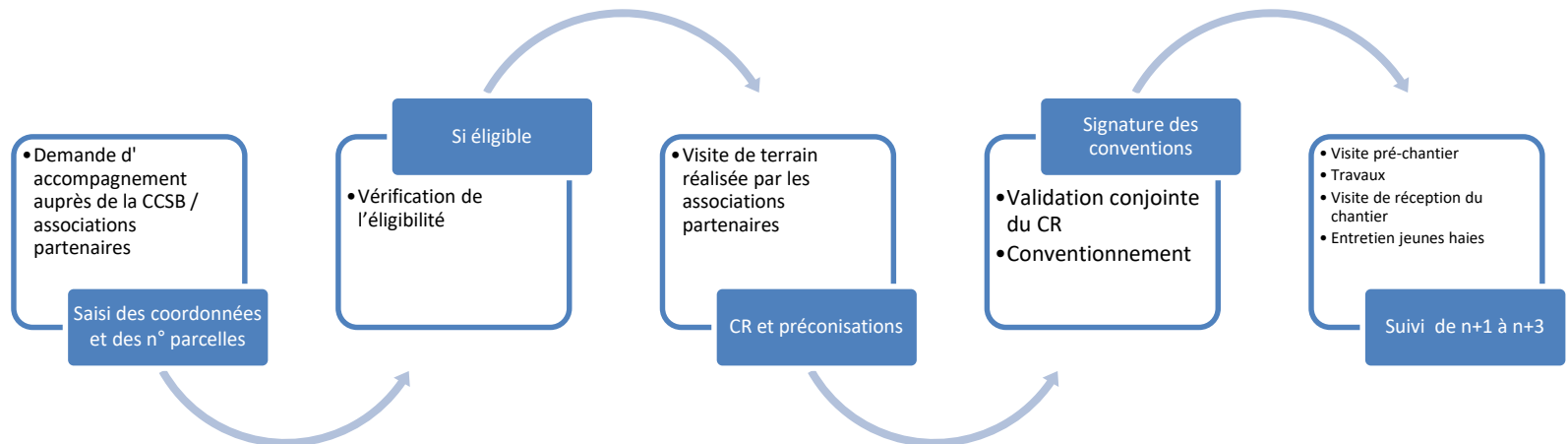


Figure : Parcours type d'un porteur de projet Marathon de la biodiversité

Bilan travaux 2018-2020 : HAIES

47 porteurs de projet ont bénéficié de plantation de haies.

Répartition des porteurs de projet par type

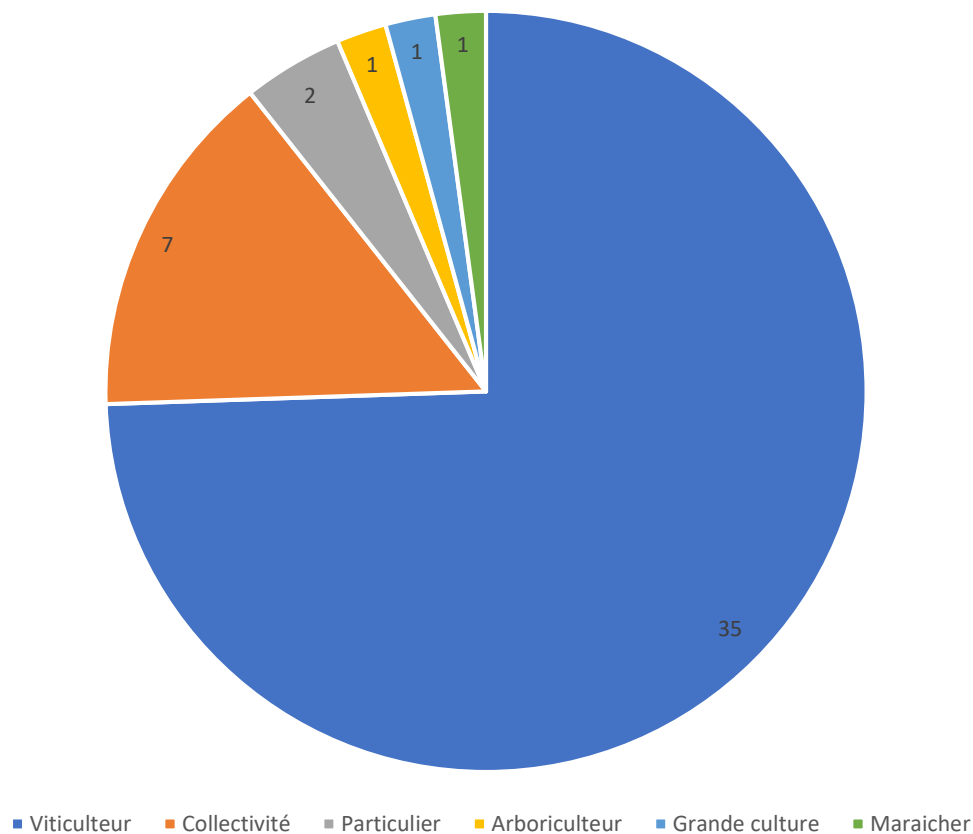


Figure : Répartition des porteurs de projet par type

Bilan travaux 2018-2020 : HAIES

TOTAL CHANTIERS 2018-2020	
Nombre de plants	21559
Nombre de haies	154
Nombre de porteurs de projet	47

TOTAL CHANTIERS 2018-2020 (en m)	
Total longueur (m)	13906
Total linéaire (m)	22826

TOTAL CHANTIERS 2018/2020 (en km)	
Total longueur (km)	14
Total linéaire (km)	23

Bilan travaux 2018-2020 : HAIES

Localisation des haies réalisées durant les hivers 2018/2019 et 2019/2020

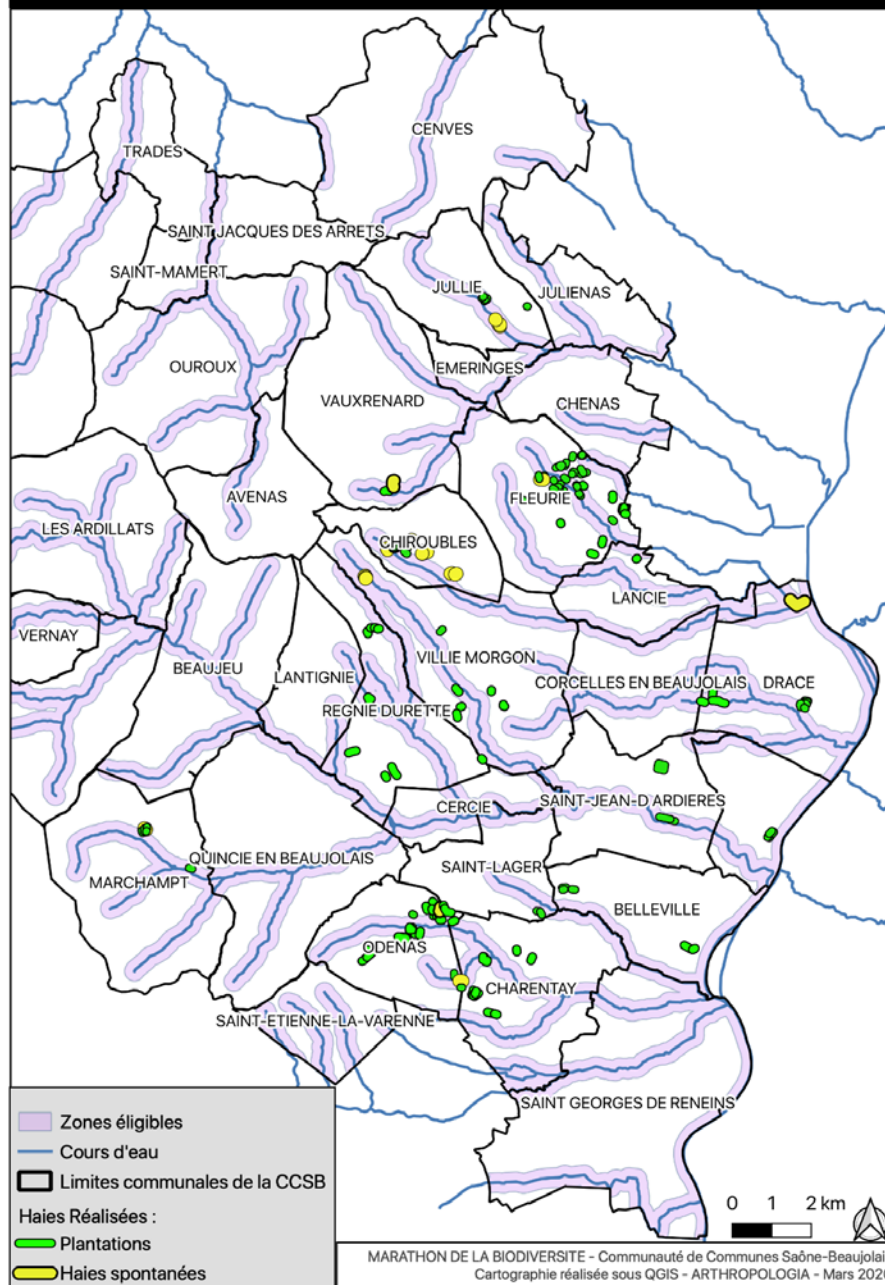


Figure 20 : Cartographie des haies réalisées et des haies spontanées entre 2018 et 2020

Bilan travaux 2018-2020 : MARES



Réalisé :

- 7 restaurations de mare
- 3 créations de mares
- 32 visites de sites

Programmé :

- 6 restaurations
- 8 créations

Bilan travaux 2018-2020 : MARES

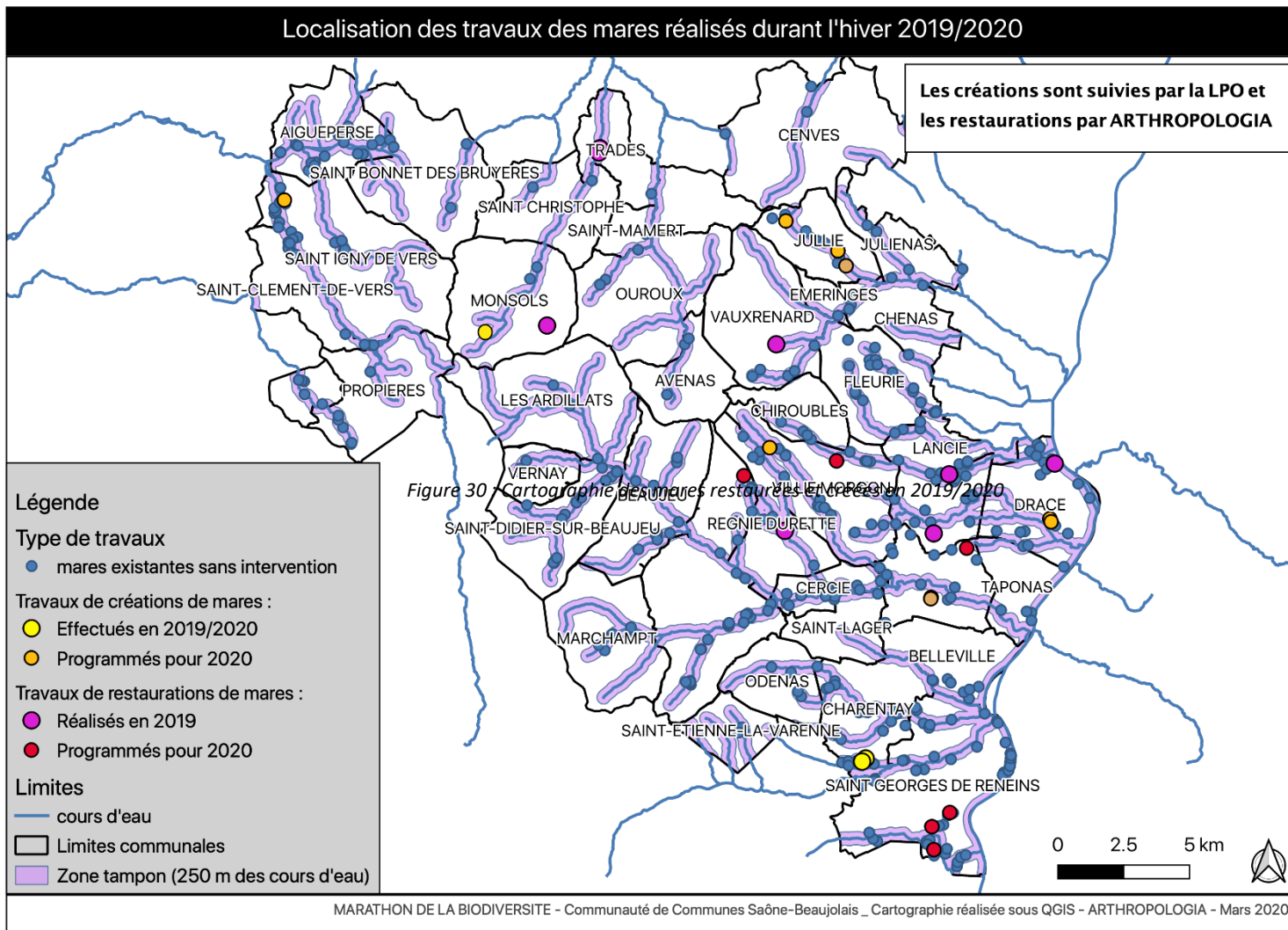


Figure : Cartographie des mares restaurées et créées en 2019/2020

Budget du projet

Coût moyen :

- Création de haies : 10€ ml
- Création de mares : entre 3500€ et 9000€
- Restauration de mares : entre 800€ et 3000€

Budget prévisionnel : 412 000€

- Cartographie : 98 025€ (175 jours)
- Définition du programme d'actions : 7875€
- Mise en œuvre : 302 000€
- Communication : 4100€

Budget réel : 900 000€

Freins et leviers



	Ingrédients de la réussite	Points de vigilance
Mobilisation des acteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Portage politique fort - Attente d'une partie du monde agricole d'accompagnement - Multiplicité d'acteurs impliqués 	<ul style="list-style-type: none"> - Impliquer toutes les cibles : particulier, commune, agriculteur - Temps nécessaire pour faire connaître le dispositif
Financements	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement à hauteur de 80% par l'agence de l'eau : projet d'ampleur 	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation préalable du projet (surcoûts importants)
Cartographie	<ul style="list-style-type: none"> - Définition d'une méthodologie commune - Expertise technique 	<ul style="list-style-type: none"> - Impossibilité de cartographier tout le territoire
Programme d'actions	<ul style="list-style-type: none"> - Définition de zones prioritaires d'intervention (trame turquoise) 	<ul style="list-style-type: none"> - Concordance entre zones prioritaires et porteurs de projet
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Clé en main pour le porteur de projet - Maitrise de la collectivité (choix des essences, des planteurs, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> - Chronophage pour la CCSB et les prestataires - Implication des porteurs de projet
Communication	<ul style="list-style-type: none"> - Projet valorisé localement et nationalement 	<ul style="list-style-type: none"> - Communication claire sur les critères d'éligibilité

Merci de votre attention

Contact :

Communauté de Communes Saône-Beaujolais

Florence DAMEVIN

f.damevin@ccsb-saonebeaujolais.fr

04 74 06 49 91



Photos de réalisation



Restauration de mare – Dracé – 23/09/2019



Restauration de mare – Lancié – 08/10/2019

Photos de réalisation



Restauration de mare – Trades – 24/10/2019



Restauration de mare – Vauxrenard – 15/10/2019

Photos de réalisation



Plantations de haies – SIEVA – BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS – 2020



Plantations de haies – MAIRIE DE JULLIE – JULLIE – 2020

Photos de réalisation



Plantation de haies – ODENAS - 2020



Plantation de haies – FLEURIE - 2020